



Tribune de Genève  
1204 Genève  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 43'860  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Seite: 2  
Fläche: 147'371 mm<sup>2</sup>

Auftrag: 3006207  
Themen-Nr.: 672.002

Referenz: 72420685  
Ausschnitt Seite: 1/3

## Construction

### Eco-bau fait connaître les matériaux écologiques et sains



Les édifices qui respectent les recommandations de l'association eco-bau sont toujours plus nombreux en Suisse. À l'exemple de ce bâtiment érigé à la rue Soubeyran, à Genève, dont on voit la façade sud qui profite au mieux toute l'année de la réalité climatique du lieu. ATBA ARCHITECTURE • ÉNERGIE/ANNIK WETTE

L'association promeut une architecture durable et l'emploi de matériaux respectueux de la santé et de la qualité de vie des résidents

**Laurent Buschini**

**D**ans la construction, de grands efforts sont consentis pour diminuer la consommation d'énergie fossile. Les Cantons allouent des subventions pour mieux isoler les bâtiments, par exemple. Un effort indispensable, mais pas suffisant aux yeux de l'association eco-bau. «Eco-bau a une vision stratégique plus large

que le bilan énergétique d'un bâtiment, c'est-à-dire l'énergie d'exploitation qu'il consomme, explique Sébastien Piguet, codirecteur d'un bureau d'ingénieurs en environnement et représentant de l'association en Suisse romande. Nous travaillons sur le bilan écologique de la construction et sur la qualité de vie des occupants, en prenant en compte des critères comme la qualité de l'air, l'acoustique ou la luminosité naturelle, qui sont dépendants des matériaux utilisés et de la conception du bâtiment. Nos recommandations n'abordent pas les aspects esthétiques ou de fonctionnalité du projet, ni celui de son coût, qui sont en général déjà bien intégrés par la profession.»

Eco-bau veut diffuser ses idées en matière de développement durable dans la construction. Si l'on veut bâtir un édifice le plus écolo-

gique et sain possible, il est essentiel d'intégrer les bons critères dès la conception du projet. L'association a justement été créée il y a une vingtaine d'années pour aider les constructeurs à y voir plus clair, mais aussi pour diffuser ses idées à un large public pour qu'un maximum d'acteurs soient sensibilisés et les mettent en pratique (*lire ci-contre*).

Il existe déjà des obligations légales, notamment en matière d'isolation ou d'impact du chantier sur l'environnement. «Mais la plupart des choix de construction (matériaux et solutions techniques) sont laissés à la liberté du maître de l'ouvrage, rappelle Sébastien Piguet. Or ces choix ont une incidence sur l'environnement et la santé.»

Eco-bau a édicté des fiches de planification pour les architectes et les ingénieurs. Leur but: simplifier leur travail d'intégration



Tribune de Genève  
1204 Genève  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 43'860  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Seite: 2  
Fläche: 147'371 mm<sup>2</sup>

Auftrag: 3006207  
Themen-Nr.: 672.002

Referenz: 72420685  
Ausschnitt Seite: 2/3

des critères écologiques et de santé dans leurs projets. L'association classe la qualité des matériaux et recommande ceux qui ont la plus faible empreinte écologique en fonction de leur énergie grise, c'est-à-dire celle qui a été nécessaire à leur fabrication. Eco-bau décrit les substances chimiques problématiques qu'ils contiennent, dans quelle mesure celles-ci entraînent des risques pour la santé, selon les connaissances actuelles. La facilité du recyclage ou de l'élimination de chaque matériau est aussi considérée.

«Prenons le béton, poursuit Sébastien Piguet. Dans quelle mesure et pour quelles applications peut-on utiliser du béton recyclé? Eco-bau donne les informations qui permettent au planificateur et au maître d'ouvrage de décider en toute connaissance de cause.»

Pour édicter ses recommandations, eco-bau se base, notamment, sur les études conduites par l'Institut interdisciplinaire de recherche pour les sciences des matériaux et le développement de technologies (EMPA), qui est affilié aux Écoles polytechniques fédérales. L'EMPA réalise une synthèse des écobilans des matériaux le plus utilisés dans notre pays. L'association tient à disposition un répertoire de produits disponibles en ligne. La base de données comporte les matériaux vendus dans notre pays et qui respectent ses critères. «La base comporte quelque 1600 produits intégrés, ajoute Sébastien Piguet. C'est la plus grande base de données de ce type en Suisse.»

### Information primordiale

Eco-bau rencontre les différents intervenants lors de séminaires pour les informer,

mettre les fiches à disposition gratuitement (*lire l'encadré*). «Si un maître d'ouvrage veut construire un édifice dans l'esprit prôné par eco-bau, il est primordial que tous les intervenants soient informés, précise Sébastien Piguet. Il doit collaborer avec de nombreux professionnels de la construction et différentes entreprises qui seront amenées à travailler sur le chantier. Il se doit donc de diffuser ses exigences et de contrôler qu'elles soient respectées.»

L'association s'occupe aussi des répercussions des matériaux sur la santé. «Nous passons beaucoup de temps dans des bâtiments, rappelle Sébastien Piguet. Des produits chimiques comme les solvants, utilisés notamment dans les peintures et les colles, peuvent, par leur accumulation, créer des problèmes de santé.»

Eco-bau cherche aussi à valoriser des partenaires spécialisés dans la construction durable, qu'ils soient ingénieurs, architectes ou directeurs de travaux. D'autant que l'association ne fait pas elle-même de suivi de projets.

### Label commun

En partenariat avec Minergie, eco-bau a développé le label Minergie-Eco, qui reprend les normes des deux associations. Près de 1500 bâtiments Minergie-Eco ont été réalisés en Suisse. D'autres projets s'inspirent de ce label sans viser de certification. C'est le cas du bâtiment présenté lors du dernier séminaire eco-bau à Genève, à la rue Soubeyran. Construit sur cinq étages, isolé en paille, il comporte sur la façade sud une série de balcons avec coursives. «Leur structure autonome évite la formation d'un

pont thermique, précise Sébastien Piguet. Les balcons loggias sont en partie ouverts. En été, ils protègent les fenêtres d'une surchauffe. En hiver, ils permettent de chauffer le logement avec du solaire passif. Leur forme est adaptée pour les deux objectifs.»

Soubeyran est un exemple qui ne peut pas être reproduit dans n'importe quel projet. «Nous voulions toutefois le faire connaître pour sensibiliser les acteurs aux solutions innovantes pour la construction durable», ajoute Sébastien Piguet.

## Formation

L'association eco-bau met régulièrement sur pied des séminaires pour faire connaître ses recommandations. Un cycle de formation commencera en mars prochain. Son but est de permettre aux professionnels du secteur du bâtiment d'acquiescer les connaissances en matière de construction durable. Le cours traitera des questions de la planification à la réalisation. Il offrira une vue d'ensemble des standards de construction durable. Il traitera aussi du choix des matériaux et de climat intérieur sain.

Cours les 14 mars; 11 avril; 7 mai et 27 juin.  
Infos et inscription: [www.eco-bau.ch](http://www.eco-bau.ch)  
et [www.sia.ch/form](http://www.sia.ch/form). **L.B.**



**Sébastien Piguet**

Directeur romand d'eco-bau



## Les collectivités publiques donnent l'exemple

● Les collectivités publiques sont de grands constructeurs. Certaines ont donc adhéré à l'association eco-bau depuis sa fondation. «Tous les bâtiments que l'État de Vaud construit de nos jours doivent répondre à certains critères de qualité qui correspondent au standard Minergie P Eco, explique Yves Golay, adjoint du directeur général de la Direction générale des immeubles et du patrimoine de l'État de Vaud et responsable de la construction durable. Notre label, SméO, est équivalent à ce standard, à l'exception des normes de ventilation mécanique. Le canton de Genève a des exigences comparables aux nôtres pour toutes les nouvelles constructions.»

Les principales mesures exigées par les maîtres d'ouvrage publics concernent, entre autres, l'emploi de matériaux sans solvants, la luminosité naturelle et la qualité acoustique du bâtiment. «Nous organisons des conférences et des séminaires pour rendre nos mandataires attentifs à ces normes», précise Yves Golay.

Ces exigences renchérissent-elles le prix de construction? «Certains matériaux sans solvants peuvent certes coûter plus cher, admet Yves Golay. Mais l'amélioration de la luminosité naturelle entraîne une baisse de la consommation d'électricité. Il y a donc des plus et des moins.»

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) mentionne trois labels qui se basent, entre autres, sur les recommandations d'eco-bau: le Standard de construction durable Suisse (SNBS), créé en 2016. Aucun bâtiment ne détient pour l'instant ce certificat en Suisse romande. Le label SméO, lui aussi récent, a notamment certifié le bâtiment Synathlon, sur le campus de l'Université de Lausanne. Quant au label Minergie-Eco, le plus répandu, 144 édifices ont été certifiés dans le canton de Vaud depuis sa création, en 2006, indique l'association Minergie. Il y en a 34 à Genève. Le nombre de certification est stable depuis plusieurs années dans les deux cantons. Au niveau suisse, 1600 bâtiments sont certifiés, ce qui représente 3,5% des bâtiments labellisés Minergie. **L.B.**

## Membres publics et privés

● L'association eco-bau regroupe des collectivités publiques, des associations professionnelles du domaine de la construction et des instituts de formation, comme la Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, l'École polytechnique de Zurich et la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. Tous les cantons romands et les principales communes, dont les villes de Lausanne et de Genève, en font partie, en tant que constructeurs. Ces derniers ont des programmes non seulement de construction mais aussi de rénovation de bâtiments.

L'association est sans but lucratif. Elle cherche à promouvoir une construction la plus économe possible en ressources, en intégrant au mieux les aspects écologiques et de qualité de vie des résidents. Elle le fait non seulement pour ses membres, mais aussi pour l'ensemble du secteur de la construction. Elle cherche à sensibiliser les planificateurs, les fabricants de matériaux, les entreprises et les maîtres d'ouvrage.

Les membres d'eco-bau restent libres de leurs choix de construction. L'association n'a pas un pouvoir de contrainte. Les membres fixent leurs critères en toute liberté. **L.B.**